



Les éditions Paris Sud Aménagement

VINCEN CORNU ARCHITECTURE

Description du projet

L'immeuble s'inscrit dans une parcelle d'angle aux confins du quartier Atlantis de Massy, dans les 44 hectares du quartier Ampère dont Dominique Petermüller est l'architecte-urbaniste coordinatrice.

Situé à l'angle des rues Emile Baudot et Jean-François de la Pérouse, le bâtiment s'élève sur 6 niveaux et se développe sur 4 883 m² de surface plancher.



Situation

Massy-Atlantis



Programme

63 appartements en accession privé



Livraison

2017



Surface

4 883 m²



Architecte

VINCEN CORNU



Paysagiste

CHARLES DARD



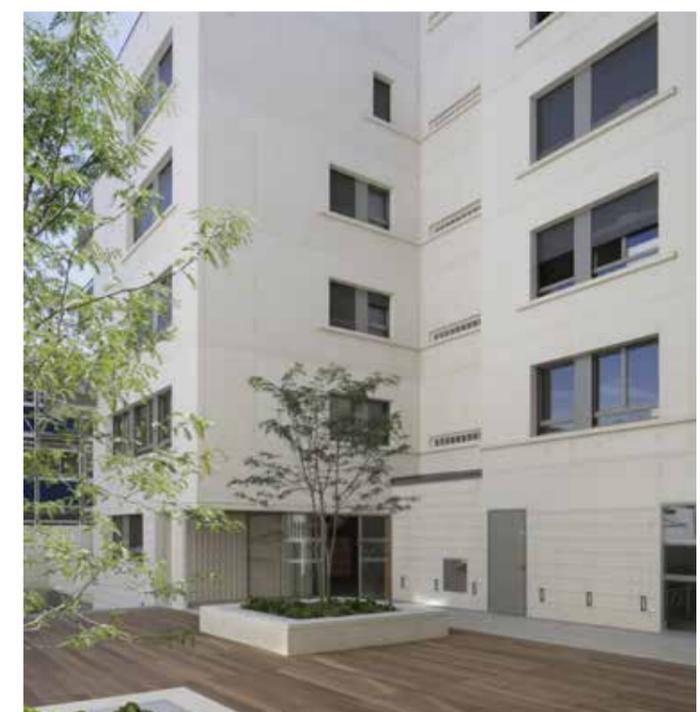
Aménageur

PARIS SUD AMÉNAGEMENT



Maîtrise d'ouvrage

FIRST AVENUE





maifleurtaux.com

ZONE
30



QUELQUES MOTS DE L'AGENCE D'ARCHITECTURE VINCEN CORNU

Situation et volumétrie

Situé au point le plus élevé de Massy-Atlantis, l'emplacement du projet a orienté l'implantation générale du bâtiment : deux volumes en R+6, séparés par une brèche, dessinent un front bâti le long de la rue Baudot et accentuent l'effet d'angle aigu ; un volume en R+5 accompagne les constructions existantes situées en contrebas sur la rue La Pérouse, et offre des vues lointaines en direction de Paris et du nord-est.

Sol et distribution

La forte déclivité du terrain a déterminé le principe des accès en rez-de-chaussée : une rampe, couplée à un emmarchement, permet d'atteindre une cour haute située au-dessus du parc de stationnement. Celui-ci émerge au niveau du rez-de-jardin et bénéficie ainsi d'un éclairage naturel. En partie basse, le jardin tire parti de l'ensoleillement du sud et reçoit des eaux de ruissellement provenant des toitures. Un large porche met enfin en relation ces lieux avec l'espace de la rue, et donne accès à trois halls qui sont signalés par des vitrages courbes.

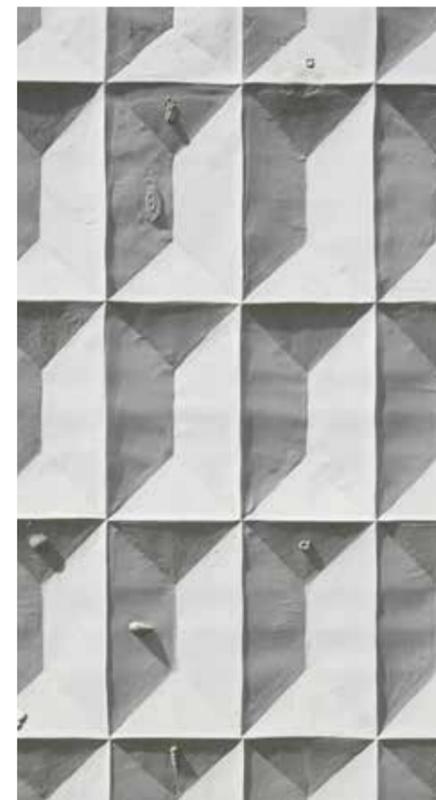
Typologie des logements et prolongements extérieurs

Les escaliers, éclairés par des pavés de verre, sont situés aux trois angles de la cour. Cette disposition leur permet de desservir chacun trois ou quatre logements par niveau, et, de ce fait, 85 % des logements disposent de plusieurs orientations. Les séjours sont situés de préférence dans les angles, associés à des prolongements extérieurs d'une profondeur de 2m. Les logements des niveaux supérieurs sont agrémentés de grandes terrasses (jusqu'à 75 m²), résultant des retraits successifs du plan d'épannelage.

Matériaux et pérennité de la construction

La recherche de pérennité, à laquelle s'ajoute la volonté de produire une forme monolithique, ont conduit à l'utilisation d'une palette limitée de matériaux. Les parois extérieures sont ainsi traitées en béton blanc autoplaçant. Le but est d'obtenir des surfaces uniformes de qualité sans nécessiter l'usage d'un matériau de

parement. L'assise est soulignée par un traitement en béton matricé dont le motif est spécifiquement conçu pour le projet. L'aspect monolithique est renforcé par une unité de tons : les menuiseries sont prévues en bois et aluminium, dans une tonalité proche de celle des gardes-corps en acier thermolaqué et des toitures en zinc naturel. Enfin, certaines loggias reçoivent des vitrages pivotants-rabattants, leur fermeture permettant de créer des jardins d'hiver. Ces espaces favorisent ainsi l'intimité des habitants et participent dans le même temps à l'inertie thermique du bâtiment.





Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Massy
85, avenue Raymond Aron
91300 MASSY